



OCHA



GFDRR
Global Facility for Disaster Reduction and Recovery



Global Preparedness Partnership - la “revue préliminaire des besoins” Une note d'orientation pour les gouvernements nationaux et les autres parties prenantes

- ✓ Le gouvernement et les partenaires multilatéraux complètent la revue préliminaire des besoins
- ✓ Une revue préliminaire des besoins sera entreprise après une demande réussie et avant un diagnostic des capacités.
- ✓ Les résultats sont; a) plan de travail pour le diagnostic des capacités, b) budget pour l'examen.

Objectif du revue préliminaire des besoins

Une revue préliminaire des besoins sera entreprise entre une demande couronnée de succès et le renforcement des capacités de préparation, ou “diagnostic des capacités”¹. La revue préliminaire des besoins devrait être un examen superficiel des besoins en matière de préparation, fondé sur la demande de soutien du pays, et il devrait élaborer la planification de le diagnostic des capacités détaillé. La revue préliminaire des besoins fournira au Comité directeur du GPP des informations en retour sur le projet de plan de diagnostic et élaborera un projet de termes de référence pour le diagnostic des capacités. La revue préliminaire des besoins de la portée sera soutenu par le Secrétariat, le cas échéant.

Il y a un risque que les gouvernements considèrent le GPP comme un moyen de réduire leurs propres responsabilités en matière de préparation, et se fient totalement au PPM plutôt que comme un moyen d'améliorer et d'accroître leurs efforts. Il existe un risque similaire que les agences des Nations Unies agissent sans coordination avec les gouvernements ou entre elles et ne parviennent pas à intégrer leur travail. En outre, les partenaires principaux des Nations Unies et les gouvernements nationaux peuvent considérer le GPP comme une opportunité de répondre à des besoins plus généraux de réduction des risques de catastrophe dans le pays, plutôt que de se concentrer spécifiquement sur la préparation. La revue préliminaire des besoins devrait donc limiter les attentes, en clarifiant la portée de le diagnostic des capacités et des programmes de préparation, assurer la coordination par la planification et la gestion conjointes du la revue préliminaire des besoins et définir les responsabilités distinctes du gouvernement national et des agences partenaires du GPP.

Qui est impliqué dans la revue préliminaire des besoins?

Le terme «la revue préliminaire des besoins» désigne généralement un processus entièrement géré par le gouvernement et le personnel clé des parties prenantes (ONU, BM, ONG, etc.) déjà présent dans le pays. Lorsque le personnel de l'ONU/ BM ou d'un autre partenaire est insuffisant, par ex. dans les petits États insulaires, une “mission” régionale ou mondiale, assortie de termes de référence clairs et d'échéanciers de mission, pourrait être utile. Les revues préliminaires des besoins seront entreprise en collaboration avec le gouvernement par le personnel des partenaires multilatéraux du

¹ Le diagnostic des capacités est un examen approfondi des capacités et des lacunes nationales actuelles en matière de préparation.

GPP, généralement des partenaires principaux de; ONUAA, OCHA, PNUD, PAM et le BM, faciliter le travail du personnel du gouvernement national, avec le soutien nécessaire des experts régionaux de la préparation. Généralement, la revue préliminaire des besoins sera de courte durée et sera autofinancé dans le pays. Lorsqu'un personnel spécialisé (consultants, etc.) est nécessaire pour gérer la revue préliminaire des besoins, ceux-ci peuvent être pris en charge par le GPP au cas par cas avec l'approbation du Comité directeur et / ou de la Banque Mondiale où le GFDRR est le premier donateur soutenant les diagnostics des capacités.

la revue préliminaire des besoins devrait impliquer tous les acteurs concernés et s'engager avec eux. En plus des autorités de l'ONU et de la gestion des catastrophes, la portée doit inclure; les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, les ONG nationales et Société Civile, les ONG internationales, le monde universitaire, le secteur privé, ainsi que les services nationaux d'urgence, la police, etc. Il est essentiel de veiller à ce que l'équipe de pays des Nations Unies et les autorités gouvernementales désignées participent pleinement à l'ensemble de la revue préliminaire des besoins (avant, pendant et après) afin d'obtenir leur soutien lors de le diagnostic des capacités.

Aperçu d'une revue préliminaire des besoins

La revue préliminaire des besoins devrait être un effort à relativement court terme, représentant environ une semaine de travail au total. Le tableau ci-dessous est proposé uniquement à titre indicatif, chaque pays et chaque équipe peut élaborer son propre programme en fonction du contexte.

Qu'est-ce qui pourrait arriver		Qui pourrait être impliqué		
Activité	Résultat	Gouvernement	Partenaires principaux	Autres parties prenantes possibles
Petite équipe formée (4-6 personnes) pour gérer la revue préliminaire des besoins	Agenda pour la revue préliminaire des besoins déterminer les besoins externes	Autorité nationale de gestion des catastrophes ou Point focal Ministère - Personnel technique principal. Représentant du ministère des Finances.	Equipe Pays des Nations Unies, BM – personnel technique de réduction des risques de catastrophe ou personnel technique de préparation ou chefs de programme	FICR, donneur personnel technique de réduction des risques de catastrophe
Examen sur dossiers et des consultations sur la planification de la préparation existante	Agenda pour workshop	Autorité nationale de gestion des catastrophes ou Point focal Ministère - Personnel technique principal. Représentant du ministère des Finances	Equipe Pays des Nations Unies, BM – de réduction des risques de catastrophe ou la préparation aux catastrophes personnel technique ou chefs de programme	FICR, donneur personnel technique de réduction des risques de catastrophe
Workshop pour déterminer les	Liste des domaines clés	Senior autorité nationale de gestion des	Equipe Pays des Nations Unies, BM – Chefs de bureau et	Autres agences des Nations Unies, FICR, ONG internationales, ONG

lacunes de capacité prioritaires à revoir	nécessitant une révision, en utilisant le tableau de portée ci-dessous comme guide	catastrophes ou le personnel du ministère des points focaux. Personnel du secteur techniquement spécialisé agriculture, santé, éducation, finance, etc.	réduction des risques de catastrophe ou personnel technique de la préparation aux catastrophes ou chefs de programme. RC/HC. experts régionaux en réduction des risques de catastrophe	nationales, chambres de commerce, donneur personnel technique de réduction des risques de catastrophe, représentants militaires, services de police et d'urgence, logistique
La petite équipe rassemble les résultats de workshop et rédige le plan de travail	Projet de plan de travail et budget de diagnostic	Autorité nationale de gestion des catastrophes - Personnel technique senior	Equipe Pays des Nations Unies, BM – personnel technique de réduction des risques de catastrophe ou la préparation aux catastrophes ou chefs de programme	FICR, donneur personnel technique de réduction des risques de catastrophe
Plan de travail signé et soumis à GPP / GFDRR	Final Diagnostic workplan and budget	Ministre des Finances ou de l'Intérieur	RC/HC ou chefs de équipe pays des Nations Unies	

BM – Banque Mondiale, RC/HC – Resident Coordinator/Humanitarian Coordinator. FICR – Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Chaque équipe de pays devrait élaborer un calendrier correspondant à son contexte individuel. Mais les étapes clés probables sont;

1. Une petite équipe est créée pour compléter la revue préliminaire des besoins, y compris certains ou tous les principaux partenaires et le gouvernement.
2. Un examen sommaire de la préparation aux catastrophe est entrepris. Cela pourrait impliquer un examen documentaire des politiques et de la planification ou des examens de préparation existants, des consultations avec les principales parties prenantes, un atelier des principales parties prenantes pour déterminer les domaines les plus prioritaires, ou toute combinaison de ceux-ci.
3. Les écarts de capacité sont déterminés à partir de l'étape précédente, et un aperçu d'un renforcement de la capacité de la préparation aux catastrophes (diagnostic) est développé. Le gouvernement décide finalement quels domaines de la préparation aux catastrophes nécessitent un diagnostic des capacités et, avec les partenaires principaux de l'ONU / Banque mondiale, détermine comment cela sera entrepris. Les pages "aperçu de la portée" plus loin dans ce document ou les exemples d'outils de diagnostic fournis doivent être utilisés comme guide.
4. Le modèle pour les diagnostics des capacités est achevé et un budget est préparé par l'équipe de base à l'étape 1, et ils sont transmis au secrétariat pour examen, puis au comité directeur pour les décisions de financement.

Considérations clés dans la revue préliminaire des besoins

La revue préliminaire des besoins devrait veiller à ce que le diagnostic des capacités soit aligné et appuie les politiques nationales existantes et les cadres stratégiques ou programmatiques qui incluent la préparation aux catastrophes (politique nationale, stratégie, plan, etc.). La revue préliminaire des besoins envisageront la complémentarité avec les investissements existants ou prévus ou l'allocation budgétaire au gestion des risques de catastrophe généralement ou pour la préparation aux catastrophes spécifiquement; et des initiatives mondiales en cours telles que Capacity Development for Disaster Reductive Initiative (CADRI), the Global Facility for Disaster Reduction and Recovery (GFDRR), the Emergency Response Preparedness (ERP) approach, the Climate Risk and Early Warning Systems Initiative (CREWS), the Climate Resilience Initiative (A2R), the Global Framework for Climate Services (GFCS), the Platform on Disaster Displacement (PDD) or Getting Airports Ready for Disaster (GARD).

La revue préliminaire des besoins guidera également le diagnostic des capacités afin d'évaluer quels organes ont la stabilité et la capacité d'absorption pour assurer le changement transformationnel dans leur position de la préparation aux catastrophes que le GPP cherche à soutenir. La revue préliminaire des besoins déterminera en dernier ressort quelle entité nationale ou quel ministère devrait être le point focal. La revue préliminaire des besoins devrait s'engager avec des représentants du secteur privé et inclure un plan spécifique pour l'engagement du secteur privé dans le diagnostic des capacités.

Les revues préliminaires des besoins peut autonomiser et renforcer les capacités des gouvernements nationaux, en incluant un aspect peer-to-peer sud-sud. Après la première série de processus d'établissement de la portée, un indicateur de la volonté politique des gouvernements nationaux d'être éligibles pour accéder au soutien du GPP pourrait être de détacher du personnel national pour participer aux revues préliminaires des besoins dans d'autres pays régionaux. Cela permettrait de renforcer les capacités techniques du personnel national et de constituer un cadre de champions politiques pour une meilleure préparation aux catastrophes au sein des pays V20 plus.

Quels sont les résultats de la revue préliminaire des besoins?

Les revues préliminaires des besoins développera un plan de travail incluant un budget associé pour le diagnostic des capacités. Les modèles pour ceux-ci sont fournis dans le "support package" accompagnant l'avis d'une demande réussie. On s'attend à ce que chaque le diagnostic des capacités varie considérablement d'un pays à l'autre; cependant, on s'attend à ce qu'un certain nombre de spécialistes soit appelé à entreprendre et à superviser le diagnostic des capacités. Le calendrier variera en fonction de l'ampleur et de la profondeur de le diagnostic des capacités planifié.

Normes minimales de la préparation aux catastrophes

L'objectif du GPP est d'aider les gouvernements à atteindre un niveau minimum de de la préparation aux catastrophes. Ces normes minimales devraient être élaborées pleinement pendant la phase de diagnostic, mais devraient être considérées initialement au cours du la revue préliminaire des besoins.

Ils sont un déterminant important, et plus tard un outil de mesure du rendement, dans la mise en œuvre du programme de la préparation aux catastrophes . En fin de compte, le gouvernement national est responsable de la définition de ses propres normes minimales, mais les partenaires du GPP croient qu'ils doivent inclure certaines considérations.

- * Les normes minimales doivent inclure des définitions de la capacité nationale de la préparation aux catastrophes et d'intervention, y compris la manière dont les pays peuvent faire face aux situations d'urgence multiples; d'échelles différentes, d'emplacement géographique ou de type, se produisant simultanément ou consécutivement. Par exemple. 1 événement cyclonique à grande échelle, combiné avec un événement d'inondation à petite échelle dans une partie séparée du pays.
- * Les normes minimales devraient inclure la préparation aux catastrophes à tous les niveaux; niveau national, sous-national et communautaire, et comment le gouvernement national et les partenaires peuvent soutenir la capacité dans tous ces domaines.
- * Les normes minimales devraient inclure la préparation aux catastrophes qui soit spécifique au secteur et au choc, y compris la préparation aux catastrophes à différents événements affectant différents secteurs; par exemple. la préparation aux catastrophes aux cyclones qui comprend la récupération des inondations des terres agricoles, ainsi que la destruction des installations de santé par le vent.
- * Les normes minimales devraient traiter de la manière dont certains déclencheurs (en particulier les informations prévisionnelles provenant de sources pré-identifiées) entraîneront une libération de fonds ou de ressources pour permettre une action rapide.
- * Les normes minimales devraient également prendre en compte les éléments clés à inclure dans les cadres juridiques et politiques nationaux, en s'inspirant des normes internationales telles que les *“Guidelines for Domestic Facilitation and Regulation of International Disaster Relief and Initial Recovery Assistance”*

Aperçu de la portée

La mobilisation des ressources pour le GPP est fondée sur une approche de “la préparation aux catastrophes”, et les investissements continueront de l'être. Alors que le GPP est conçu pour être spécifique au contexte, adapté aux besoins de chaque gouvernement national, il y a un risque qu'il y ait un degré de “la préparation aux catastrophes” pour inclure n'importe quel type d'activité préparatoire aux catastrophes. Le GPP utilise [IASC Common Framework for Preparedness](#) comme base et suit ses définitions et descriptions de la préparation aux catastrophes.

Le succès de l'initiative, en particulier sa capacité à mobiliser des investissements adéquats de la part de tous les participants, dépendra du maintien d'un accent particulier sur la préparation aux catastrophes aux interventions et la préparation aux catastrophes au relèvement. Cela signifie qu'un certain soutien au renforcement des capacités ne sera pas couvert par le GPP, un soutien pouvant être obtenu par le biais d'autres initiatives. Par exemple: la clarté, idéalement par la législation, du (des) responsable (s) national (aux) pour la gestion de la préparation aux catastrophes et de la réponse sera une exigence; en général, le développement des systèmes d'alerte précoce sortira du cadre des GPP, bien que la capacité à analyser les risques et à passer de systèmes d'alerte précoce à l'action soit incluse; Le financement des fournitures de secours elles-mêmes se fera à l'extérieur, bien que l'équipement de soutien clé et l'infrastructure d'intervention d'urgence seront inclus. Le GPP concentrera ses efforts sur le changement transformationnel de la capacité de la préparation aux catastrophes. Les efforts en matière de renforcement de la résilience, de prévention des

catastrophes ou d'atténuation et d'adaptation dépasseront le cadre du GPP. Ces points sont décrits avec des exemples dans le tableau ci-dessous.

Liste des activités possibles dans le cadre du soutien du GPP aux gouvernements nationaux

NOTE – il n'est pas possible que cette liste soit exhaustive. Il est basé sur [IASC Common Framework for Preparedness](#).

Toutes les activités possibles ne peuvent pas être incluses, il s'agit d'un guide général sur les différents types d'activités et comprend un nombre limité d'exemples.

Catégories	Activités indicatives et / ou possibles	GPP responsabilité	Responsabilité du gouvernement	Exemples EN DEHORS de la portée du GPP
1. Cadres institutionnels et législatifs	<ul style="list-style-type: none"> a) Développement de politiques et de normes de la préparation aux catastrophes. b) Intégration de la préparation aux catastrophes et du soutien aux plans d'action nationaux, aux plates-formes nationales, aux autorités nationales de gestion des catastrophes, aux cadres de reprise après sinistre, et. SOPs. c) Y compris les questions de déplacement et les considérations ci-dessus. d) Facilitation des accords internationaux / régionaux sur l'évaluation conjointe des besoins, la réponse et la planification du relèvement. 	<ul style="list-style-type: none"> a) Rédiger, conseiller et commenter les politiques pertinentes; détachement de personnel spécialisé dans des postes d'élaboration de politiques pertinents e) Conseiller et commenter les moyens d'intégrer la préparation aux catastrophes; y compris des ateliers, du mentorat, soutenir l'échange d'apprentissage régional. Accueillir des ateliers et des processus interministériels b) c) Accueillir des ateliers et des réunions régionaux, appuyer la rédaction, les bases de référence et la planification des évaluations conjointes 	<ul style="list-style-type: none"> a) Soutenir l'élaboration de politiques, mettre en place une politique par le biais d'un processus législatif b) Développement global de la planification et des plates-formes nationales plus larges c) Engager des ressources humaines dans des accords régionaux, en fournissant des installations pour accueillir des réunions régionales 	<ul style="list-style-type: none"> Développement de politiques PAS axé sur la préparation aux catastrophes; par exemple. politique d'aménagement du territoire, politique d'adaptation au climat, etc. Planification régionale de la réduction des risques de catastrophe
2. Évaluation des dangers et des risques, et systèmes d'alerte précoce	<ul style="list-style-type: none"> a) Surveillance des dangers pour tous les types de dangers. b) Soutien de l'évaluation des risques basée sur les risques, les expositions, la vulnérabilité et les analyses de capacité c) Soutenir des systèmes complets d'alerte précoce et des processus de prise de décision fondés sur des preuves qui débouchent sur des mesures rapides. d) L'analyse des risques, y compris la planification des scénarios, y compris l'identification des populations à risque de déplacement induit par une catastrophe. e) Mesures d'action précoce. 	<ul style="list-style-type: none"> a) Relier différents systèmes de surveillance internationaux, régionaux et nationaux b) Établir des directives et des modèles d'évaluation des risques, des évaluations initiales des risques c) Décider des seuils d'intervention en fonction des indicateurs de risque surveillés d) Établir des conseils sur l'analyse des risques et la capacité des modèles. Former le personnel et les communautés à l'analyse des risques e) Établir des lignes et des niveaux qui déclenchent une action précoce 	<ul style="list-style-type: none"> a) Lier le suivi aux ministères et entités nationaux concernés. b) Évaluation continue des risques c) Maintenance des systèmes de suivi et de gestion d) Lier l'analyse des risques à la planification et à l'action du gouvernement e) Entreprendre une action rapide 	<ul style="list-style-type: none"> Communications d'alerte précoce ou développement de systèmes de diffusion de messages. Établir et gérer des bureaux météorologiques Indicateurs de risque d'inondation (par exemple, les rivières) Barrières physiques au risque d'inondation (par exemple, banques de prélèvement)
3. Coordination, planification d'urgence et financement des risques	<ul style="list-style-type: none"> a) Renforcer les mécanismes dirigés par le gouvernement pour coordonner la réduction des risques, les secours et le relèvement entre les partenaires nationaux, locaux et internationaux, y compris le secteur privé. b) Renforcer la planification d'urgence pour l'intervention et le relèvement, y compris en 	<ul style="list-style-type: none"> a) Soutenir et former le personnel des mécanismes de coordination; par exemple. un centre d'opérations d'urgence inter-entités. Mettre en place un tel centre b) Soutenir et encadrer la planification d'urgence. Assurer la cohérence de la planification grâce à l'engagement international, national et 	<ul style="list-style-type: none"> a) Plates-formes de coordination de la dotation. Fournir des coûts de fonctionnement pour le centre des opérations. b) Assurer la planification interministérielle et la planification de la continuité 	<ul style="list-style-type: none"> Fournir des fonds pour des activités de secours d'urgence Fournir des fonds pour des transferts d'argent pour des activités de reconstruction ou de

	<p>définissant clairement les rôles et responsabilités et les déclencheurs de l'action.</p> <p>c) Obtenir des financements pré-engagés pour soutenir les plans de réponse et de redressement, y compris en aidant à mettre en place le bon ensemble d'instruments financiers sont en place pour les différentes échelles et la rapidité des chocs.</p>	<p>communautaire dans tous les plans d'urgence</p> <p>c) Identifier les flux financiers internationaux et développer les connaissances sur la manière d'y accéder. Renforcer les connaissances et la confiance dans le financement des risques, et explorer les moyens d'accroître les partenariats entre le secteur public et le secteur privé, afin d'aider à investir dans certaines des bases fondamentales nécessaires à l'intensification du financement des risques.</p>	<p>des activités</p> <p>c) Relier les ministères et entités concernés aux flux financiers. Développement SOPs pour faire face à différents intrants financiers. Établir un soutien pour accroître le financement national des risques</p>	<p>relèvement</p> <p>Fournir une couverture d'assurance ou de catastrophe</p>
4. Gestion de l'information et communication	<p>a) Création de bases de données de la préparation aux catastrophes</p> <p>b) Mise en place de systèmes de gestion de l'information - nationaux, régionaux et communautaires.</p> <p>c) Campagnes de sensibilisation aux niveaux national et sous-national.</p>	<p>a) Appuyer la création de bases de données, fournir des logiciels et former le personnel des données; collecte, collation, analyse, diffusion.</p> <p>b) Soutenir et encadrer le personnel qui gère les systèmes de gestion de l'information</p> <p>c) Soutenir et encadrer les communications avec les systèmes des communautés; par exemple. des mécanismes de rétroaction pour la réponse et le rétablissement, la participation de la communauté à la sensibilisation aux risques et à la planification de la préparation aux catastrophes, etc.</p>	<p>a) Fournir du personnel et du matériel pour les bases de données et la collecte de données, etc.</p> <p>b) Établir des liens à partir des informations communautaires jusqu'au niveau national. Déterminer les besoins de gestion des connaissances des entités gouvernementales</p> <p>c) Employer le personnel de sensibilisation communautaire, le personnel du centre de rétroaction, etc.</p>	<p>Collecte de données de type recensement</p>
5. Services d'urgence / arrangements de réserve et prépositionnement	<p>a) Développer des systèmes de protection sociale adaptés aux chocs.</p> <p>b) Renforcer la protection civile, les services d'urgence (y compris l'évacuation), les équipes de recherche et de sauvetage et les équipes médicales d'urgence.</p> <p>c) Appui au renforcement des services de base pour les interventions d'urgence.</p> <p>d) Appui au stockage - national, régional et international</p> <p>e) Soutien au pré-positionnement et à la gestion des stocks d'urgence.</p>	<p>a) Établir des directives, des listes et former le personnel concerné, par ex. les gestionnaires de transfert d'argent et l'élaboration de technologies et de mécanismes d'adaptation pour les transferts de fonds</p> <p>b) Formation de la protection civile ou du personnel de recherche et de sauvetage, fourniture d'un équipement unique pour l'USAR, les équipes médicales, la formation du personnel d'urgence, l'établissement de systèmes et de procédures de communication d'urgence</p> <p>c) Pré-positionner l'équipement de soutien clé avec la mise en commun régionale de l'équipement et de la capacité.</p> <p>d) Pré-positionnement du matériel de sauvetage - bateaux, moteurs, gilets de sauvetage, cordes, etc.</p> <p>e) Logiciel de gestion des stocks et conseils, formation pour le personnel de l'entrepôt. Établir des plateformes logistiques et des capacités</p>	<p>a) Les salaires du personnel d'urgence, établissant la technologie et légiférant pour les régimes de protection sociale</p> <p>b) Coûts d'équipe d'urgence en cours, coûts récurrents pour les matériaux</p> <p>c) Fournir des services clés en cas d'urgence; santé, eau, etc.</p> <p>d) Fourniture de matériel d'entreposage et d'urgence, en liaison avec le stockage régional</p> <p>e) Personnel pour la logistique et l'entreposage</p>	<p>Financer les régimes de protection sociale</p> <p>Financement des secours</p> <p>Coûts d'entrepôt en cours</p> <p>Les coûts de logistique ou d'approvisionnement en cas d'urgence</p> <p>Stocks de marchandises; par exemple. tentes, stocks alimentaires</p>

6. Entraînement, exercices et simulations

- a) Exercices et exercices de simulation
- b) Gestion des connaissances et formation en mettant l'accent sur la coopération Sud-Sud.

- a) Développer des programmes de formation et fournir des formateurs. Mener des simulations en intégrant les intervenants internationaux et nationaux non gouvernementaux
- b) Formation au processus de la préparation aux catastrophes et aux méthodes pour maintenir un niveau minimum de préparation (par exemple, assignation d'acteurs responsables, temps et suivi des actions de préparation).

- a) Assurer la participation de l'ensemble du gouvernement aux simulations et aux exercices. Fournir du personnel et des fournitures
- b) Fournir un soutien aux autres pays de la région et aux réseaux de connaissances régionaux